

INDICATEUR

Nombre de kilomètres construits ou réhabilités depuis 2010

OBJECTIF

2020 : maintenir un niveau correct de fonctionnement du réseau (construire ou réhabiliter 69 km de réseau de canalisations)

RESULTAT 2010-2018

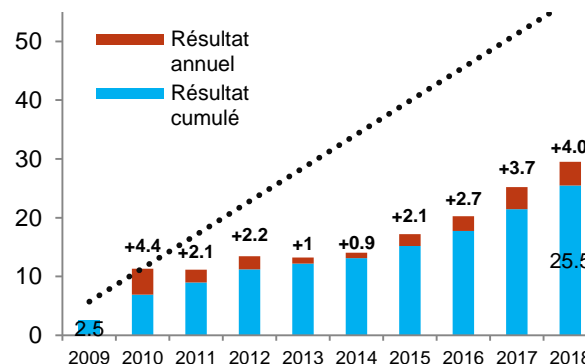
25.5km
(4km en 2018)

EVALUATION



La pose de collecteurs rue du Grand-Pré

Tendance : en lente progression



En nombre de kilomètres construits ou réhabilités.

QUE FAIT LA VILLE ?

Elle est propriétaire de son réseau de canalisations, dont la valeur de remplacement à neuf est estimée à 760 millions de francs. Elle construit et entretient ce réseau.

Conformément à la législation, la Ville de Genève élabore un plan général d'évacuation des eaux (PGEE) qui permet de planifier les interventions d'entretien et de renouvellement des canalisations en fonction des objectifs de développement urbain. Il garantit aussi une meilleure protection du lac et des cours d'eau ainsi que le respect du cycle naturel de l'eau.

La nappe d'eau potable du Genevois, le lac, l'Arve et le Rhône sont autant de ressources vitales qui doivent être protégées. L'évacuation des eaux pluviales et usées est un des éléments permettant de protéger ce bien précieux.

260 km de collecteurs appartiennent à la Ville. Les différentes campagnes d'inspection ont démontré qu'en 2010, 42 kilomètres du réseau inspectés (soit 16%) étaient dégradés voire très endommagés. La valeur résiduelle estimée n'était plus que de 300 mio Frs. (40% de la valeur à neuf).

Le plan directeur fixe comme objectif pour 2020 l'amélioration des performances et la limitation de la dégradation de la valeur résiduelle du réseau d'assainissement.

Pour atteindre son objectif, la Ville doit se donner les moyens nécessaires pour avoir à la fois une action curative sur les parties les plus dégradées du réseau mais aussi développer une action préventive permettant de freiner sa dégradation.

Quantitativement, il s'agit de construire ou réhabiliter 69 km de réseau d'ici 2020, c'est-à-dire 6 km/an. Ainsi d'ici 2020, la valeur résiduelle devrait être de 280 mio Frs. (37% de la valeur à neuf)

En 2018, l'objectif n'est pas atteint. Entre 2010 et 2018, seuls 25,5 km ont été construits, réhabilités ou réaffectés contre 57 km prévus initialement.

Aujourd'hui 46 km du réseau inspecté (soit 18%) sont considérés comme fortement dégradés. Malgré plusieurs kilomètres de collecteurs remplacés lors des chantiers d'extension du tramway ces deux dernières décennies, l'objectif n'est pas atteint. Depuis 2009, la Ville n'a construit ou réhabilité que 2,5 kilomètres en moyenne par année contre les 6 kilomètres attendus.

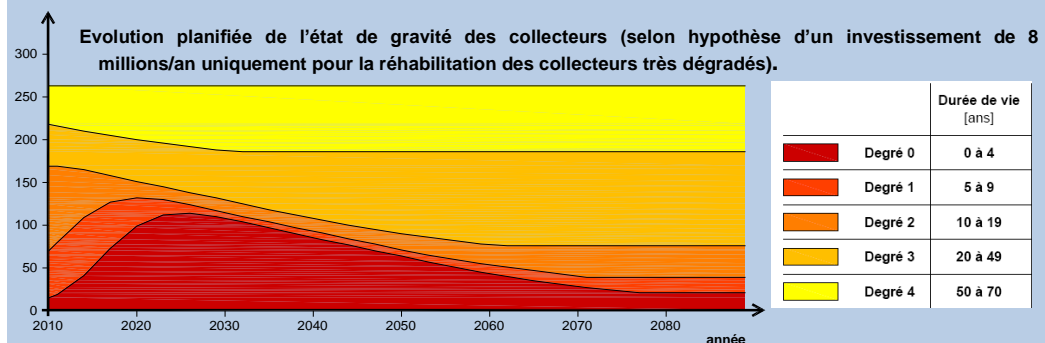
ETAT DES COLLECTEURS EN 2018



Sur 253 km de collecteurs inspectés, 46 km (18%) sont dégradés voir très endommagés. Ces valeurs sont supérieures à celles qui ont été planifiées dans la stratégie d'entretien en 2010 et que se fondaient sur un montant annuel d'investissements de 12 mio.

PERSPECTIVES

Afin de mieux répartir son effort, la Ville a opté pour une stratégie d'entretien à long terme. A l'horizon 2080, soit dans moins de 70 ans (cycle de vie d'un collecteur), la valeur résiduelle devrait atteindre 50% de la valeur de remplacement à neuf.



La valeur critique maximale devrait être atteinte en 2026 avec 114 km de réseau en degré de gravité maximal.

Jusqu'à présent, les moyens financiers n'ont pas été suffisants pour atteindre les objectifs fixés. Mais de nouvelles solutions de financement ont été définies.

La loi sur les eaux, votée fin 2014 prévoit un mode de financement basé sur le principe du « pollueur = payeur ». Depuis le 1er janvier 2015, la Ville peut, en tant que propriétaire de son réseau obtenir des subventions pour l'entretenir, l'assainir et le développer.

A ce jour, le plan financier prévoit un montant d'environ 20 millions par an (projets actifs inclus). Ce qui permettrait, sous réserve du vote des différents crédits, de continuer à développer le réseau en système séparatif et revaloriser entre 5 à 6 km de canalisations par année.

POUR EN SAVOIR PLUS

Date de publication : Juin 2019

Sources : Service de l'aménagement, du génie-civil et de la mobilité (Ville de Genève)

Contact : Service d'urbanisme (Ville de Genève)

Email : monitoring@ville-ge.ch

www.ville-geneve.ch/monitoring